

# À la limite de la végétation forestière sur la Dôle

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **91 (1940)**

Heft 12

PDF erstellt am: **31.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785510>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aussi nouveau dans la production forestière. Les rouages à créer et à faire fonctionner sont multiples, et il faudra quelque temps pour que leur agencement soit mis au point d'une manière satisfaisante.

Comme toute réforme, cette réglementation soulèvera aussi des difficultés qui devront être résolues par la compréhension réciproque des producteurs, intéressés à l'amélioration du marché des bois, et des organismes chargés d'y travailler.

Son succès dépendra, en définitive, des hommes désignés pour entrer dans la composition des comités : ils devront avoir pour objectifs, non seulement un aménagement plus rationnel de la richesse forestière de la France, mais encore une première organisation coopérative de la production forestière, nécessitant tout leur dévouement et tout leur désintéressement personnel.

Clermont-Ferrand, novembre 1940.

F. de Metz-Noblat.

---

### A la limite de la végétation forestière sur la Dôle.

Si la forêt du Haut-Jura a déjà fait l'objet de nombreuses études, la région de la Dôle, sauf erreur, n'a jamais été envisagée particulièrement. Qu'il nous soit donc permis de publier ici quelques notes relatives à ce sommet.

Sur le versant nord de l'arête qui culmine à 1680 m, au levant du point de triangulation, végète un peuplement clairié d'épicéas mesurant un hectare environ. Ce peuplement isolé, formé d'arbres rabougris, s'agrippe au rocher lapiazé près du faite, entre 1630 et 1665 m d'altitude. C'est là, vraisemblablement, le massif d'épicéas le plus élevé du Jura. Au-dessus de ce massif, quelques plants isolés s'aventurent sur l'arête, assez large en cet endroit. Toutefois, bien que leur forme soit normale, la taille de ces arbres est bien réduite, puisqu'elle ne dépasse pas 40 cm de hauteur.

Cherchant le plant le plus élevé de cette région, nous l'avons rencontré sur le versant nord, à 50 m du sommet et 10 m plus bas. Il a donc pris pied à 1670 m et croît seul dans le gazon, entre les pierres. Il n'a que 20 cm de haut. Ce modeste végétal peut ainsi avoir la prétention de battre un record dans le Jura, si nous nous en remettons aux données que nous possédons. En effet, *de Luze*<sup>1</sup> détermine l'altitude supérieure à 1650 m, au Crêt de la Neige et au Mont-Tendre; *Aubert*<sup>2</sup> parle de 1660 m, sur ce dernier sommet.

Seul le pin de montagne atteint dans cette chaîne une altitude plus élevée, puisqu'il atteint le sommet même du Crêt de la Neige, haut de 1723 m.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> *J.-J. de Luze* : La forêt du Haut-Jura vaudois, « J. f. s. » 1914.

<sup>2</sup> *S. Aubert* : Le Mont-Tendre se reboise-t-il ? « J. f. s. » 1933.

<sup>3</sup> *A. Pillichody* : Un massif forestier dans le Jura, à 1700 m d'altitude. « J. f. s. » 1921.

Au sein du petit peuplement d'épicéas de la Dôle, nous avons rencontré un sapin blanc, un seul, qui se trouve au pied du massif, à 1630 m. Il est haut de 1,50 m. C'est probablement le sapin croissant à l'altitude la plus élevée dans le Jura.



Phot. R. C. Gut, Aigle.

Aspect hivernal des épicéas de la Dôle (déc. 1925).

Il vaut la peine, maintenant, d'observer plus attentivement ce peuplement dont l'aspect estival déjà laisse supposer des conditions d'existence extrêmement difficiles. En effet, les plus grands sujets ne dépassent pas la hauteur de 5 m et les tiges ont au plus 25 cm de diamètre à ras du sol. La longueur des pousses annuelles atteint au maximum 3 cm. Nous n'avons pas déterminé l'âge de ces épicéas; il doit être certainement de plusieurs centaines d'années.

La forme générale de l'arbre est caractéristique. Dans la partie inférieure, soit jusqu'à un mètre environ au-dessus du sol, il s'étale,



Phot. R. C. Gut, Aigle.

Peuplement d'épicéa près du sommet de la Dôle (juillet 1940).

les branches basses s'allongent, retombent, forment une véritable chambre close. Au-dessus de ce fourré s'élançe une tige dénudée. De rares et courtes branches, généralement orientées vers le sud, donnent à ce frêle tronc l'aspect d'un étendard ou d'un fanion. Cette forme particulière, les arbres la doivent sans aucun doute à l'action des vents de l'ouest et du nord-ouest qui en réalité soufflent ici toujours du même côté, en remontant le flanc de la montagne.

En hiver, la neige ne peut s'accumuler dans cette région, elle obstrue tout au plus les cavités et recouvre la partie basse des arbres. Toute la partie supérieure de ceux-ci est fouettée et secouée par les vents. Malgré cette action toujours répétée, nous ne pensons pas que



Phot. R. C. Gut, Aigle.

Epicéas-étendards sur la Dôle (juillet 1940).

le rôle mécanique du vent soit le facteur prédominant de la station. La photographie hivernale, qui illustre notre texte, montre que le vent, le brouillard et la neige provoquent une accumulation de givre et de glace sur la partie de l'arbre exposée au nord-ouest. Il y a certes une action mécanique provoquée par le poids de cette accumulation : les branches faibles courent le risque d'être arrachées. Nous croyons toutefois que givre et glace provoquent cette forme particulière de l'arbre par une action physiologique surtout.

Nous savons que le réveil de la végétation se produit très tôt au printemps, en montagne aussi. D'autre part, le brouillard, la neige, le vent, les températures au-dessous du point de congélation ne sont pas rares à cette saison dans la dite région. Ce retour de frimas s'accompagne d'une guirlande de givre et de glace. Mais le soleil reparait bientôt. Il doit se produire alors un phénomène analogue à celui que nous avons décrit sous le nom de « frigidité ». <sup>1</sup> Pendant qu'un bloc de glace est suspendu à une partie de la frondaison, le soleil réchauffe l'autre partie. L'ouverture des stomates provoque une évaporation qui, dans certains rameaux, ne peut être compensée par un apport de sève, ceux-ci étant gelés. Il se produit alors une dessiccation qui entraîne la mort des aiguilles et des bourgeons.

Ce phénomène n'a pas de portée pratique en sylviculture, car les arbres exposés sur des arêtes sont l'exception. Les peuplements formant des groupes abrités et fermés ne subissent guère cette action. Ce cas est toutefois un exemple caractéristique des conditions d'existence difficiles auxquelles sont soumis les végétaux arborescents vivant à une altitude élevée.

*Rob. Ch. Gut.*

---

## NOS MORTS.

---

### † Hans Steiger, inspecteur cantonal des forêts, à St-Galli.

Dès son enfance, *Hans Steiger* fut un gai compagnon, animé d'un beau courage. Il s'entendait au mieux à répandre la gaieté autour de lui. Dans ses dernières années, il nous est apparu comme un vrai artiste qui savait à merveille supporter courageusement les amertumes de la vie. Quel plaisir c'était en particulier que de faire avec lui des parties de chasse — ainsi au Meininger Revier, dans le Vorarlberg — qui étaient pour lui un vrai régal. C'était vraiment un joyeux compagnon. — Le 7 octobre dernier, hélas, nous l'avons conduit à sa dernière demeure. Un événement tragique a mis une triste fin à l'existence de celui qui avait su, presque toute sa vie durant, respirer un joyeux optimisme.

Né en 1884, à St-Gall, Hans Steiger, entouré de plusieurs frères et sœurs, eut une jeunesse heureuse. Ayant fait ses classes au gymnase cantonal de St-Gall et réussi l'examen de maturité, il choisit la carrière

---

<sup>1</sup> Observations sur le rajeunissement en montagne, « J. f. s. » 1938.